

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 974-249740101-20240412-2024\_024\_BC\_12-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 11  
Nombre de représentés : 5  
Nombre d'absents : 0

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_024\_BC\_12**  
*Plan de financement: Mise en place d'une solution de Gestion Relation Citoyens et d'une application mobile pour le Territoire de l'Ouest*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
15/04/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024**

**AFFAIRE N°2024 024 BC 12 : PLAN DE FINANCEMENT: MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION RELATION CITOYENS ET D'UNE APPLICATION MOBILE POUR LE TERRITOIRE DE L'OUEST**

**Le Président de séance expose :**

Les projets proposés concourant au développement des services dématérialisés de notre administration sont les suivants :

- Plateforme de Gestion de la Relation Citoyens (GRC) : outil qui permet d'optimiser le traitement des demandes des citoyens envers les services de la collectivité, les partenaires externes, ainsi que la communication de la collectivité envers les citoyens. Cet outil permet d'améliorer l'efficacité et la fluidité des échanges entre les services de l'établissement et l'utilisateur, favorisant ainsi une meilleure relation entre la collectivité et les citoyens.
- Application mobile : outil qui offre aux citoyens la possibilité de faire des demandes ou des signalements depuis leur smartphone, où qu'ils se trouvent sur le territoire. Cet outil permet à l'établissement d'améliorer ses canaux de communication en notifiant les utilisateurs, en diffusant des informations importantes et même en envoyant des alertes.

Le coût de ces différents projets est présenté dans le tableau ci-dessous :

<b>Projets</b>	<b>Coût prévisionnel (€ HT) sur 4 ans</b>
Plateforme Gestion Relation Citoyens	350 000 € HT
Application mobile	120 000 € HT
<b>Total</b>	<b>470 000 € HT</b>

L'ensemble de ces projets sont éligibles à la fiche 1.2.1 du FEDER, action relative au « Soutien à la transformation sécurisée des services publics ».

Le plan de financement prévisionnel proposé est ainsi le suivant :

	<b>Coût total (TTC)</b>	<b>Montant (HT) des dépenses</b>	<b>UE (FEDER)</b>	<b>Territoire de l'Ouest</b>
Dépenses totales	509 950 €	470 000 €	399 500 €	70 500 €
Dépenses éligibles		470 000 €	399 500 €	70 500 €
Taux d'intervention sur les dépenses éligibles			85,00%	15,00%

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **APPROUVER** le projet ci-dessus exposé ;
- **APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus ;
- **AUTORISER** le Président, ou toute personne habilitée à solliciter la subvention FEDER, au titre de la fiche action 1.2.1 intitulée « Soutien à la transformation sécurisée des services publics », pour un montant prévisionnel de 399 500 € ;
- **ENGAGER** le TCO à prendre en charge le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;
- **AUTORISER** le Président ou toute personne habilitée à signer tout document relatif à cette affaire.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président